



Procédure d'inscription au congrès du coTer numérique

Nice 1^{er} et 2 juin 2021

Antoine TRILLARD
Président

Inscrivez-vous en toute tranquillité...

La procédure d'inscription se décompose en deux étapes :

- **Une pré-inscription** : vous pouvez compléter votre dossier de pré-inscription **jusqu'au 23 février 18h**. Un formulaire en ligne (accès via le site du coTer numérique) vous permettra de choisir l'ensemble des options auxquelles vous souhaitez souscrire.
- **L'inscription** : c'est le conseil d'administration qui validera l'inscription et établira le contrat. Pour cela il faudra impérativement que le formulaire de pré-inscription soit complet.

ATTENTION : tout formulaire de pré-inscription incomplet à la date de clôture, le 23 février 18h ne sera pas pris en compte pour les inscriptions définitives.

Association loi 1901

Siège social :
Agglomération du Pays Voironnais

N° SIREN : 462 658 128
N° SIRET : 424 658 128 00055
Code APE : 9499Z

TVA intracommunautaire
FR64 : 424658 128 00055

Siège administratif :
coTer numérique
Hôtel de ville
Parc du Souvenir
77500 Chelles
<http://www.coter-numerique.org>

L'inscription est jugée complète lorsque :

1. Tous les éléments concernant l'entreprise ont été fournis (logo compris),
2. Toutes les personnes présentes au stand ET les éventuelles personnes supplémentaires ont été clairement identifiées,
3. Les informations de l'ATF sont complètes : le sujet avec une description précise et le nom de l'intervenant (qui doit être une personne inscrite).

Une sélection des partenaires faite par le conseil d'administration...

Le choix des partenaires retenus pour le congrès et le n° de stand attribué sera effectué par le conseil d'administration lors d'une commission d'attribution qui aura lieu **le 23 février 2021**. Les inscriptions se feront dans les limites des capacités de l'espace d'exposition du Palais des Congrès Nice Acropolis.

A l'issue de la réunion du conseil d'administration, les partenaires retenus recevront un contrat par email mentionnant l'ensemble des prestations commandées lors de la pré-inscription.

Ce contrat devra nous être retourné (par email) signé **sous 15 jours ce qui validera la pré-inscription**. A réception, une facture sera envoyée pour un **règlement au plus tard le vendredi 2 avril 2021**.

L'inscription ne sera considérée comme définitive qu'une fois le paiement effectué. Passé ce délai, si le règlement de la facture n'est pas honoré, l'inscription est considérée comme annulée et le contrat sera proposé à un autre partenaire en liste d'attente.

Dates d'ouverture des pré-inscriptions...

L'ouverture des pré-inscriptions est prévue **le lundi 8 février 2021 à 9h et la clôture le 23 février 2021 à 18h**.

L'accès au formulaire de pré-inscription se fait via le site web du coTer numérique : www.coter-numerique.org

Bouton : « **Pré-inscription partenaires** »

RAPPEL : Si le partenaire qui souhaite se préinscrire ne possède pas de compte sur la plateforme du coTer numérique il devra commencer par créer un compte pour pouvoir accéder au formulaire de pré-inscription.

1. Les différentes prestations possibles

Contrat stand : Tarif 4500,00 € HT

- 9 m²,
- 3 personnes.

NB : 2 personnes supplémentaires peuvent être inscrites pour ce contrat (soit 5 personnes au total) au tarif de 1 200 € HT / personne supplémentaire.

Jeune pousse et TPE : Tarif 1300,00 € HT

- 1 personne,
- Kakemono (1m x 2m maxi),
- Réservé « Startup ».

ATTENTION Ce contrat dont la vocation est d'aider les jeunes entreprises ne peut être souscrit qu'une seule fois.

Sponsor soirée de Gala : Tarif 5000,00 € HT

- 4 personnes,
- Une table privative au nom du sponsor pour 9/10 personnes selon la configuration lors de la soirée de gala,
- Logo de la société sur le menu,
- 1 page de publicité dans le programme du congrès (page réalisée par le partenaire).

ATTENTION : cette option n'inclut pas de stand.

Package Gold : Tarif 8500,00 € HT

- Stand de 9 m² + 3 personnes,
- 4 personnes supplémentaires,
- Un ATF,
- Une table privative pour 8 à 10 personnes selon la configuration au nom du sponsor lors de la soirée de gala,
- Logo de la société sur le menu,
- 1 page de publicité dans le programme (réalisée par le partenaire).

2. Options complémentaires

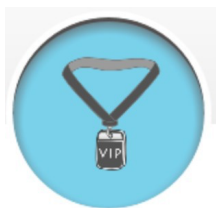
Vous pouvez compléter cette inscription en choisissant parmi les options ci-dessous qui peuvent être cumulées :

Atelier Technique Fournisseur : Tarif 800,00 € HT

- Présentation dans une salle en format théâtre jusqu'à 25 personnes,
- 1 grand écran pour projection,
- 1 accès internet filaire,
- Séance de 30 mn (20 mn présentation + 10 mn questions).

Attention : il est nécessaire de disposer d'un « Contrat stand » ou « Jeune pousse » pour souscrire à un ATF. Le présentateur est obligatoirement une personne déjà inscrite.

Co-sponsor tour de cou : mise à prix 1 500,00 € HT



- Logo société + logo coTer pour le tour de cou du congrès,
- Le partenaire est libre de proposer la somme qu'il souhaite à partir de la somme de départ indiquée. Le partenaire retenu est le plus offrant.

Co-sponsor sac congrès : mise à prix 2500,00 € HT



- Sac à dos avec le logo société + logo coTer,
- Le partenaire est libre de proposer la somme qu'il souhaite à partir de la somme de départ indiquée. Le partenaire retenu est le plus offrant.

Une page de publicité dans le programme du congrès : Tarif 1000,00 € HT

Achat d'une page de publicité dans le programme. Option limitée à 6 pages. La conception graphique est réalisée par le partenaire. Un fichier haute définition correspondant aux caractéristiques fournies par l'agence de communication du coTer devra nous être fourni au plus tard le 1er mai 2021.

ATTENTION : Seules les personnes inscrites pourront participer au congrès. Aucune inscription supplémentaire ne pourra être prise sur place.